

Agent.e.s des établissements scolaires

« ... On a un soutien et aussi l'espoir que les choses peuvent s'améliorer... »

RETOUR SUR UNE GRÈVE DES AGENT.E.S...

Entretien avec Bruno Jolivet, agent à Jean-Moulin (Aubervilliers)



Face au silence et au manque de considération du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, les agent.e.s du 93 se sont mis en grève...

Le syndicat Sud éducation a rencontré Bruno Jolivet, agent au collège Jean Moulin d'Aubervilliers, établissement d'où la grève est partie.

(suite en page 6)

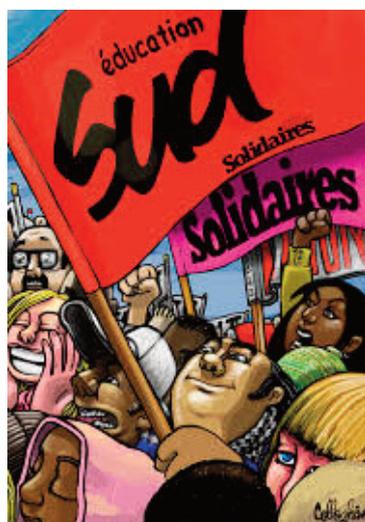
Entretien avec Martine et Nadia, agentes en lycée, syndiquées à Sud éducation 78

Pouvez-vous vous présenter ?

NADIA – Je m'appelle Nadia, je suis agente polyvalente dans un lycée depuis 12 ans.

Martine – Et moi je m'appelle Martine et je suis également agente depuis 11 ans. Dans notre établissement, il y a deux agents d'accueil (deux hommes), huit agent.e.s polyvalent.e.s, deux OP en cuisine et un chef cuisinier. (→ suite en pages intérieures)

« L'année dernière on a vraiment gueulé, il y a eu du changement parce qu'on a gueulé, pour que ça change enfin mais c'est pas encore ça... »



Au quotidien comme dans les luttes...
le syndicat est là !

**Puisque personne ne travaille à ta place,
personne ne doit décider à ta place**

Syndicat intercatégoriel, Sud éducation accueille et défend tous les personnels (sauf les chefs !) sans distinctions. Quel que soit son statut, chacun s'exprime en réunion et prend part aux décisions.

Au quotidien ou dans les luttes...

→ Racontez-nous une de vos journées de travail...

NADIA – À 6 h 30, on commence par le nettoyage des classes, les parties communes, c'est le « petit ménage » : tableau, poubelle, balayage. Chaque agent doit faire entre 14 et 16 classes...

MARTINE – ... ou des ateliers (double ou triple superficie) avec des machines – que l'on ne doit pas toucher. C'est plein de petits copeaux d'acier par terre, de l'huile, donc voilà, ce n'est pas pareil mais c'est considéré exactement comme une salle « ordinaire » en termes de travail.

NADIA – Jusqu'à 10 h 40, on s'occupe des parties communes (escaliers, toilettes, couloirs, salles vides, etc.). Au lycée, on a des très grands couloirs. Et puis c'est la pause déjeuner : 30 minutes. Mais la cantine est entre les 2 bâtiments, le technique et le général, qui ne sont pas au même endroit : il faut traverser mais aussi changer de tenue (pour le service de restauration).

MARTINE – À 11 h 10 on est prêtes pour la restauration, à la plonge, et on attend la fin des repas. D'autres s'occupent de préparer les entrées et de faire le service.

Puis c'est le nettoyage du réfectoire et des parties communes jusqu'à

15 h 30. Dans d'autres établissements, il y a aussi des équipes du soir, nous, on avait ça avant, une équipe du soir et une du matin soit des horaires 9 heures – 19 heures ou 10 heures – 19 heures. En tout, on fait 40 h 30 par semaine...

Cette organisation est-elle satisfaisante ?

NADIA – Ce sont souvent les mêmes qui ont les tâches les plus « faciles », ils sont intouchables – souvent ce sont les hommes qui sont favorisés, ils ont des postes réservés et ça, ce n'est pas négocié avec les chefs.

« Ce sont souvent les mêmes qui ont les tâches les plus "faciles", ils sont intouchables, souvent ce sont les hommes qui sont favorisés, ils ont des postes réservés et ça, ce n'est pas négocié avec les chefs. »

MARTINE – Ce n'est pas négocié, on a l'impression qu'il y a des postes réservés aux hommes, que l'on aura jamais, finalement. L'année dernière on a vraiment gueulé, il y a eu du changement parce qu'on a gueulé, pour que ça change enfin mais c'est pas encore ça. On veut que ça tourne, pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient les classes les plus difficiles à nettoyer. Au lycée, il y a deux bâtiments : un pour le technique, un pour le général et là, c'est la porcherie, et encore c'est gentil comme comparaison. On voulait partager les difficultés : au technique, les profs font balayer les ateliers aux élèves, ils les font participer au nettoyage, c'est beaucoup plus propre. Parce qu'aussi c'est leur atelier, au général, comme ça tourne, les profs n'ont pas leur salle et font moins d'efforts.

NADIA – Il y a aussi la pause de midi qui a longtemps fait problème, maintenant c'est réglé.

MARTINE – J'ai dit, lors d'une réunion, « ça, j'ai vu avec le syndicat, il a dit que le changement de tenue et le trajet ne devait pas être comptés dans la pause » Alors la responsable s'est fâchée « Pourquoi vous me parlez de syndicat ? » J'ai répondu « Parce que

vous n'écoutez pas ma parole ! On est syndiquées, c'est pas pour rien... » et j'ai quitté la réunion.

NADIA – et quand elle a vu que tout le monde avait entendu, alors là, elle s'est calmée. Elle a dit « pas besoin de syndicat, on peut faire ça en interne » mais nous, ça faisait deux ans qu'on attendait une solution, parce qu'il y a deux changements de tenue ; enlever la blouse, mettre la tenue de cuisine. Sur les 30 minutes de pause, avec le trajet, il nous restait 15 minutes ! Avec Martine, maintenant, on a décidé de manger à l'extérieur, au début on nous a dit « Je vous conseille de ne pas sortir pour manger, vous n'aurez pas le temps. Et on ne sait jamais, s'il arrive un accident. ». Maintenant, sur ce point, on nous laisse tranquille et on a une vraie pause.

Quels sont vos rapports avec les autres personnels, avec les profs, par exemple ?

NADIA – Il y a parfois des tensions, et des propos blessants. Bon, c'est plutôt une exception, nous avons d'assez bons rapports mais il y a vraiment une grande différence entre le général et le technique. Les profs du général « oublient » de faire mettre les chaises sur les tables en fin de journée, mais en fait, c'est tous les jours qu'ils « ou-



ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES ?

65 % des ATTEE sont des femmes mais...

88 % des ATTEE principaux sont des hommes !

89 % des agent.e.s de la Région à temps partiel sont des femmes !

Depuis plusieurs années, le 8 mars, Sud éducation et l'Union syndicale Solidaires appellent à la grève pour obtenir l'égalité entre les femmes et les hommes !



LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Pour l'organisation du planning de travail, la direction du lycée doit respecter des règles :

- ▶ 10 h maximum de travail par jour
- ▶ 43 h maximum par semaine pendant le temps scolaire (40 h pendant les vacances scolaires)
- ▶ 35 h minimum de repos le week-end
- ▶ 7 h minimum de travail par jour ou

3 h 30 le samedi la journée de travail (y compris la pause du midi) ne peut pas dépasser 11 h pendant le temps scolaire (8 h pendant les vacances scolaires)

Sud éducation et l'Union syndicale Solidaires revendiquent la réduction du temps de travail à 32 h sans perte de salaire avec des embauches correspondantes.

blent... Du coup, un prof du technique a réalisé une affiche et l'a fait installer dans toutes les salles : il a noté le nombre de chaises par classe, le poids de chaque chaise, combien ça pèse par jour et par an...

MARTINE – Sinon, c'est vrai qu'avec les profs on rigole bien aussi parfois, on prend le café ensemble, on est invitées pour la galette des rois ou la journée des crêpes... même si c'est toujours sur le temps de la plonge et donc on ne peut pas y participer...

NADIA – Ce rapport est important, par exemple des profs nous font la bise, surtout en technique. Mais ces rapports, ça évolue. Il y a de plus en plus de TZR au lycée, ce ne sont pas des « habitués » on en a perdu beaucoup, ce n'est pas le même rapport avec les jeunes profs.

MARTINE – Et puis on nous fait dire aussi parfois qu'« on ne mélangeait pas les torchons et les serviettes », même si le nouveau proviseur de cette année ne fait pas de différence...

Et avec les élèves ?

NADIA – À la restauration, les élèves sont des anges, on se tutoie, les élèves nous disent bonjour, on n'est pas abordées de la même manière. Des élèves que je connais me faisaient la bise, mais c'était mal vu par l'administration...

MARTINE – Avant, il y avait aussi des TIG, les élèves devaient monter les chaises, faire un peu de ménage ou bien des profs prenaient des élèves pour nettoyer les tables.

Ce sont les profs ou les élèves qui sont moins respectueux ?

NADIA – Les deux, ce n'est pas forcément que la faute des élèves.

MARTINE – Oui, par exemple dans la partie enseignement général, c'est plus difficile parce que les élèves et les profs sont moins respectueux. Moi je



Profs !

90 % des salles ne sont pas rangées après le dernier cours !



1 seconde pour nous
+ 1 seconde pour chaque élève

→ 10 minutes pour chaque agent d'entretien



Une chaise pèse environ 3 kg :
34x3 soit **102 kg**
Chaque agent gère environ 10 classes : 102x10 soit **1 020 kg**
La semaine comprend 5 jours :
5X1020 kg soit **5 100 kg**

→ un agent soulève donc près de **5 tonnes de chaises par semaine !**



Aidez-les ! Aidons-les !

Ils fatiguent
et nous le demandent

D'après le poster réalisé par un prof du lycée et affiché dans toutes les salles de classe.

suis resté 7-8 ans au général au moins et je vois la différence, cela vient aussi du discours des profs, de la manière dont ils respectent et font respecter ou pas les lieux et ceux qui y travaillent...

Et concernant les produits que vous manipulez ?

NADIA – On nous donne tout au compte-gouttes, une fois par semaine, le jeudi, tout est compté depuis 2 ans, tout est signé

MARTINE – Les produits pour nettoyer les tables sont très agressifs, et il y a aussi les décapants, la cire, surtout pour le ménage de fin d'année où il faut décapoter tous les sols. Et s'il pleut à ce moment-là, on ne peut pas ouvrir les fenêtres Quand

Au quotidien ou dans les luttes...

« La responsable s'est fâchée et a dit "Pourquoi vous me parlez de syndicat ?" »

J'ai répondu : "Parce que vous n'écoutez pas ma parole ! On est syndiquées, c'est pas pour rien..." »

on sort en fin de journée on a des plaques partout sur la figure. Il y a aussi les chewing-gums à enlever... par seaux entiers !

NADIA – à une époque on a eu des produits bios, mais ils n'étaient pas performants.

Globalement, vous sentez-vous prises en considération dans l'établissement ?

MARTINE – Un exemple : notre salle de repos est un cagibi, un ancien labo photo où l'on met les chariots et les produits, le mobilier c'est que de la récup « Que c'est moche, triste ! » a dit la gestionnaire en découvrant l'endroit.

NADIA – Il y a un représentant des agents au CA et le chef mais on n'a jamais aucun compte rendu ni aucune consultation. J'ai été élue une année, on n'y parle jamais de nous, on est juste là pour écouter...

MARTINE – Il y a aussi la Commission d'hygiène et de sécurité, c'est vrai que c'est important. On nous a interdit d'écrire certaines choses dans le registre de sécurité. Pour nos conditions de travail, il y a des petites choses qui comptent, comme l'affiche du prof dont on a parlé. Et quand ça ne va pas on fait remonter directement au secrétariat du proviseur.

NADIA – Et puis on est notées par des gens qui ne nous connaissent pas, qui ne savent pas ce

qu'on fait vraiment, il faudrait faire comme à la télé dans l'émission « Vie ma vie » et qu'ils prennent notre place pendant un temps pour voir ce que c'est...

Comment en êtes-vous venu à rejoindre le syndicat ?

MARTINE – On cherchait un syndicat, on voulait ne plus être embêtées et être au courant de nos droits et de nos devoirs. Ceux qu'on est allé voir ne semblaient pas vraiment connaître notre travail, notre statut. Et puis le père de mon gendre qui est prof est syndiqué à Sud éducation dans le 77, il m'a conseillé d'aller voir Sud dans les Yvelines. Alors, avec Sud, on a fait une première heure d'information syndicale (HMI). On a besoin de conseil, de soutien, d'une défense, que des gens puissent parler pour nous. Les jeunes

ne disent jamais rien, ils sont non rebelles.

NADIA – On en a d'abord parlé à trois avant d'aller voir les autres. Ils ont dit OK. Mais la participation aux HMI a été progressive, d'abord 2 puis 3 ou 4, parfois 6. Aujourd'hui, nous sommes 6

syndiquées. L'HMI, c'est tous les mois, chacun prend la parole. Deux membres du syndicat Sud viennent y participer et nous accompagnent depuis deux ans. C'est important. Ils ont commencé par raconter l'histoire de Sud, le fonctionnement de notre syndicat, parce que maintenant c'est « notre » syndicat !

Le chef est un peu descendu de son nuage. Concernant la pause, par exemple. On a confiance en nous, on a un soutien et surtout, aussi, davantage l'espoir que les choses peuvent s'améliorer ! ★

« Le chef est un peu descendu de son nuage. Concernant la pause, par exemple.

On a confiance en nous, on a un soutien et surtout, aussi, davantage l'espoir que les choses peuvent s'améliorer ! »



LES PAUSES

Tout.tes les agent.e.s ont le droit à un temps de repos de 20 minutes qui est compté dans le temps de travail. Cette pause est calée dans le planning et ne peut pas être programmée en début ou en fin de journée.

Un temps de 10 minutes par jour doit aussi être prévu pour mettre et enlever ses vêtements de travail. Un chef ne peut pas demander à un.e agent.e de venir plus tôt au lycée pour commencer à travailler

en tenue à l'heure pile. La pause de midi dure 30 minutes et elle ne fait pas partie du temps de travail.

Durant cette pause, les agent.e.s ne doivent pas intervenir sauf à titre exceptionnel pour des questions d'hygiène ou de sécurité. Dans ce cas, la récupération doit se faire le jour même.

Sud éducation continue de demander que cette pause soit incluse dans le temps de travail !



Et aussi à écouter...

Une journée dans la vie de Nadia, la « dame de cantine » qui fait aussi le ménage au collège Verlaine à Lille. C'est ce que nous propose ce documentaire diffusé dans l'émission de France Culture *Les Pieds sur terre*. il est rare de partager

précisément le quotidien de ces personnels de l'Éducation nationale, si peu considéré.e.s, si peu payé.e.s, si mal traité.e.s et si rarement évoqué.e.s... Cela vaut donc vraiment la peine d'écouter ce beau reportage (lien vers l'émission sur le site du syndicat Sud éducation 78 : <http://sudeducation78.ouvaton.org/>)



LES CHEFS

Depuis la décentralisation et le transfert à la Région de la gestion des techniciens et ouvriers, les agent.e.s des lycées sont soumis-e-s à deux hiérarchies : la direction du lycée (proviseur.e et gestionnaire) qui organise le travail, les ressources humaines (RH) de la Région qui gère les personnels.

Dans la pratique, quand il y a un problème, la direction du lycée et la Région se renvoient la balle et laissent pourrir la situation... mais par contre ils se soutiennent et frappent ensemble quand un.e agent.e est mis.e en cause. Dans de nombreux lycées, l'équipe de direction pense avoir les mains libres car elle a très peu de comptes à rendre à la Région. Ne nous laissons pas faire !

Sud éducation est représentatif à la fois dans l'Académie et à la Région, ce qui nous permet d'agir sur les deux tableaux pour défendre les personnels.

En plus de la direction du lycée et des RH de la Région, les agent.e.s des lycées doivent faire avec un chef ou une cheffe d'équipe. Dans une partie des lycées, les chef.fes d'équipe sont du côté des agent.e.s : ils ou elles les défendent auprès la direction et organisent le service sans surcharger les plannings. Mais, bien souvent, les chef.fes d'équipe se placent du côté de la hiérarchie : ils ou elles écrivent des rapports, surveillent les agent.e.s, leur mettent la pression. Bref, ils ou elles jouent le rôle de contremaîtres au service de la direction du lycée. La hiérarchie essaie toujours de monter les agent.e.s les un.e.s contre les autres en maniant la carotte et le bâton.

Face à cela, il est important de mettre en avant la solidarité : une attaque contre un.e agent.e, c'est une attaque contre tou.te. les agent.e.s !

Nous pensons que c'est par la construction d'un rapport de force que nous pourrions faire évoluer la situation des précaires, par leur auto-organisation et par la lutte.



SE SYNDIQUER À SUD ÉDUCATION 78

UN SYNDICAT C'EST QUOI ?

Ce sont des travailleurs et travailleuses qui s'assemblent pour défendre leurs intérêts matériels (conditions de travail, salaires, temps de travail, etc.) et leurs intérêts « moraux » (contre les discriminations, les humiliations, etc.).

Et Sud éducation 78 ?

★ Un syndicat solidaire

Dans le public comme dans le privé, nos revendications se rejoignent. C'est pourquoi nous faisons partie de l'Union syndicale Solidaires, qui regroupe des syndicats de différents secteurs.

★ Un syndicat intercatégoriel

Nous sommes un syndicat intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de la maternelle à l'université, quelle que soit leur catégorie.

★ Un syndicat démocratique

Nos assemblées générales d'adhérent-e-s prennent les décisions. Nous faisons tourner les mandats et nous n'avons pas de chef.

★ Un syndicat de lutte.

Sud éducation Paris refuse les privilèges et les petites négociations avec les chefs. Nous combattons contre les contre-réformes comme la loi travail. C'est en luttant qu'on peut défendre ses droits et en conquérir de nouveaux.

★ Un syndicat de transformation sociale

Sud éducation Paris lutte pour les revendications des personnels mais aussi pour en finir avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité. L'école et la société sont profondément injustes, elles ont besoin de transformations majeures. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

RETOUR SUR UNE GRÈVE DES AGENT.E.S...



Entretien avec
Bruno Jolivet,
agent
à J. Moulin
(Aubervilliers)

Quel est ton poste et quelles tâches dois-tu effectuer ?

BRUNO – Je suis agent polyvalent et délégué syndical à Sud éducation. Les agents-es polyvalent-es regroupent trois métiers en un : l'entretien des locaux (salles, w.-c., couloirs...), la cantine et l'accueil. Dans notre établissement, il y a une équipe le matin et une équipe l'après-midi ; on tourne.

Quelle est ta hiérarchie ?

BRUNO – Il y a à la fois le Conseil départemental et le/la principal-e, l'intendant-e, qui sont censé-es gérer les équipes.

Quels problèmes rencontrez-vous dans votre collège et comment vous êtes-vous mis-es en grève ?

BRUNO – On rencontre les mêmes problèmes que partout. Les collègues en arrêt ne sont pas remplacé-es, la pénibilité du travail ne cesse d'augmenter, les harcèlements professionnels (qui touchent les hommes et les femmes mais plus particulièrement ces dernières. Nous sommes dans une profession où elles sont majoritairement représentées, et elles sont plus vulnérables : l'Éducation nationale et le Conseil départemental ne font pas exception dans notre société sexiste) donc il y a de plus en plus d'arrêts. C'est le serpent qui se mord la queue.

À Jean Moulin, on voit défiler les agent-

es mobiles mais aussi des personnes qui viennent des associations et qui sont payé-es une misère. Dans notre bahut, on s'est mis-es en grève dès le mois de septembre et ça a duré deux semaines.

Comment avez-vous réussi à élargir le mouvement ?

BRUNO – La grève nous a permis de diffuser les informations dans les autres établissements, comme à Barbara (Stains). Chaque syndicat a fait jouer ses contacts ; la grève et les AG sont organisées avec FO CD. Les revendications parlent à tout-es les collègues. Sur le département, il y a 18 % d'arrêts maladie. Quand tu as usé toutes les règles administratives et que tu n'as rien, le département invite à se mettre en arrêt. Autre nouvelle, le département paye la sécurité sociale pour que des médecins contrôlent les collègues.

À la dernière AG, il y avait des collègues de deux lycées, qui racontent la même chose. On a réfléchi à organiser une lutte commune, mais on ne dépend pas de la même administration. Et le ministère, ce n'est

pas notre hiérarchie. Nous déclarons que nous sommes profondément solidaires de leurs combats. Le but serait d'échanger des informations sur nos luttes, entre département et région. On a aussi parlé des élèves : on a mis en avant le fait qu'on est là pour elles et eux. Du coup, à la dernière journée de grève, la FCPE nous a rejoints. Il y avait la représentante départementale qui nous a donné l'aval pour utiliser leur logo sur le texte que nous adressons à M. Troussel, président du Conseil départemental (CD).

Est-ce qu'on peut dire que ce mouvement est une réussite, alors ?

BRUNO – C'est une nouveauté dans le combat, de lier agent-es/enseignant-es/FCPE. Il faut qu'on arrive à rassembler les deux administrations contre nos deux hiérarchies et à s'allier, tout-es en-

« Il y a un manque de confiance dans les syndicats en général ; la paix sociale a été achetée. Et les collègues ont peur de..., ou hésitent à se syndiquer. »

semble, sans distinction de corps. N'oublions pas que le rapport de force est primordial face à nos administrations. La solution ? Se battre ensemble, échanger nos infos. Ne faisons pas comme La Poste : d'un côté, les postier-es avec tel statut, de l'autre, celles et ceux qui ont un autre type de statut... Et aujourd'hui La Poste est quasiment privatisée. Il y a un risque que ça s'élargisse aux profs, contrairement à ce que pensent nos collègues enseignant-es. Votre statut et vos diplômes sont mis en danger. Face à la volonté politique de privatiser le service public, il faut qu'on sache ce qu'on veut : un service public de qualité ou pas ? Ce serait intéressant qu'on arrive à élargir au premier degré également.

On peut dire que la lutte prend de l'ampleur : depuis octobre pas moins d'une trentaine d'établissements sont en colère, tous personnels confondus. Certains profs nous ont suivis, mais trop peu, alors que nous travaillons ensemble dans nos bahuts respectifs.

Peux-tu m'en dire plus sur les cahiers de doléances que vous avez mis en place ?

BRUNO – On les a fait remplir lors de la dernière AG et on a demandé aux collègues de joindre des photos qui témoignent de l'état des salles qu'on n'a pas le temps de faire par exemple, pour qu'on voie les conséquences des manques de remplacements et des suppressions de postes dans nos bahuts « sans agent-es ».

En vérité, ce sont nos élèves qui en payent les conséquences, par un manque d'hygiène et de sécurité.

Quelles réponses ont été apportées par le CD ?

BRUNO – À Jean Moulin, M. Constant [1] a proposé un CAE (contrat de droit privé), avec un contrat de deux ans à salaire plein, et une autre CAE, sur un contrat de 30 h payées 26 ; c'est scandaleux !

Mais le CD a pensé à tout ! Les « solutions miracles » : le stage de pré-imprégnation, basé sur les techniques hospitalières. Le coût du matériel ? 1 500 € par chariot (nous en avons 8), et c'est le département qui paye. Alors pour une administration qui dit ne pas avoir de moyens... Je ne peux que m'interroger sur la politique du CD 93. On nous a également donné quatre machines auto-laveuses à 5 000 € chacune. Mais on ne peut pas embaucher du monde ! De toute façon, le but est clair : c'est la privatisation. Avant les élections, lors d'une réunion syndicale, un représentant du CD nous a dit : « Si

c'est la droite qui passe, vous serez privatisés-es. ». Macron, il est là pour revoir le temps de travail et développer la « mobilité forcée ». On va forcément rajouter des mètres carrés (aujourd'hui chaque agent-e doit faire 1 700 m²). Nous voyons bien que nous avons à faire à des élu-es et des gestionnaires de personnels.

Où en est le mouvement aujourd'hui ?

Où en est le mouvement aujourd'hui ?

BRUNO – Le mouvement continue [texte rédigé en juin 2017, Ndlr]. On prépare un texte, qui sera envoyé avant fin juin à Troussel, un communiqué et la grève, à laquelle on appelle à la rentrée. Il y a eu beaucoup de grèves. Mais il y a un manque de confiance dans les syndicats en général ; la paix sociale a été achetée. Et les collègues ont peur de..., ou hésitent à se syndiquer. Et que dire des syndicats départementaux ? Ce sont des cadres pro-hiérarchie... Une honte pour le syndicalisme. C'est pourquoi nous continuerons nos luttes, mais c'est ensemble (agent.e.s, profs, AS, infirmier-es, CPE, AED...) que nous pourrions gagner. Si on n'a pas compris ça ? C'est qu'on n'a rien compris...

FÉDÉRATION SUD ÉDUCATION

[1] élu, chargé des questions d'éducation au CD.

« Nous continuerons nos luttes, mais c'est ensemble (agent.e.s, profs, AS, infirmier-es, CPE, AED...) que nous pourrions gagner. Si on n'a pas compris ça, c'est qu'on n'a rien compris... »

DÉFENDEZ VOS DROITS



INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES AGENT.E.S TECHNIQUES **DES LYCÉES**

La Région Île-de-France, sous l'impulsion de sa présidente Valérie Pécresse, a augmenté le temps de travail des agent.e.s. Plus que jamais, il est important de connaître ses droits... et de se mobiliser pour les défendre !

LE TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail des agent.e.s est annualisé, c'est-à-dire que le nombre d'heures de travail est décompté par année et non par semaine :

- pour les agent.e.s du service général, de la maintenance ou de la cuisine, ce temps de travail passe, l'an prochain, de 1 554 h par an à **1568 h**.
- pour les agent.e.s d'accueil, il est de **1 677 h** par an et de **1857 h** pour les personnels d'accueil qui demeureraient affectés sur des postes doubles logés

LES RTT

Les jours de réduction du temps de travail (RTT) sont calculés en fonction du temps de travail par semaine en moyenne sur l'année.

Temps de travail /semaine	35 h	37 h 30	39 h	40 h	42 h 30
Nombre de jours de RTT	0	15 j	23 j	28 j	39 j 1/2

LE PLANNING

Le planning de chaque agent.e (« Fiche de situation temps de travail ») doit être fait avant le 1^{er} octobre en concertation entre le/la chef d'établissement ou le/la gestionnaire, le/la chef d'équipe et l'agent.e.

Ce planning ne doit normalement pas être modifié en cours d'année mais il est possible de demander de décaler un jour de CA ou un jour de RTT avec accord de la direction du lycée.

Par contre, toute modification importante du planning à la demande de la direction du lycée doit se faire avec l'accord de l'agent.e (sauf s'il existe des raisons majeures de sécurité ou d'hygiène).

À la fin de l'année, chaque agent.e doit également recevoir le planning qui récapitule ses absences de l'année.

Il ne faut surtout pas oublier de demander ce récapitulatif des absences pour faire valoir ses droits l'année suivante.

~~1554~~ **1568 HEURES À LA PROCHAINE RENTRÉE !**

Ces 1 568 h sont calculées à partir du nombre de jours de travail par an (sans compter les RTT)

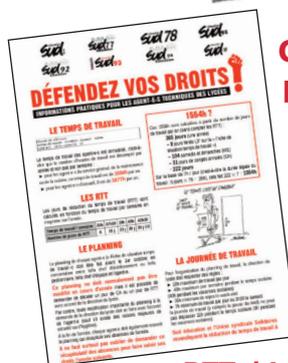
- 365 jours** (une année)
- **8 jours fériés** (JF sur la « Fiche ts de travail »)
- **104 samedis et dimanches** (WE)
- **31 jours de congés annuels** (CA)
- = **224 jours (pour 222 auparavant)**

Sur la base de 7 h par jour (c'est-à-dire la durée légale du travail en France : 35 h), cela fait :

$$224 \times 7 = \mathbf{1\ 568\ heures\ au\ lieu\ des\ 1554...}$$

soit 14 heures en plus (2 jours) + annulation des 2 jours « off-ferts » par le président de région + la journée de « solidarité », 5 jours de RTT en moins...

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT



Connaître tous ses droits pour mieux se défendre !

En complément de ce petit bulletin nous proposons un document de 4 pages sur les droits des agent.e.s

AU SOMMAIRE :

Le temps de travail / Les RTT / Les pauses / Les droits des contractuel.e.s / Les droits des CUI / La formation / Les mutations / Les abus / Les conditions de travail / Le registre de santé et de sécurité au travail, etc.

À consulter en ligne sur le site du syndicat www.sudeducation78.ouvaton.org